RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

PROPOSITION PEB

A joindre à la demande de permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB neuves, d'unités PEB rénovées lourdement et d'unités PEB rénovées simplement avec architecte

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Les références législatives

Ce formulaire résulte de l'application de l'Ordonnance du 2 mai 2013 (CoBrACE) et de ses arrêtés d'exécution qui transposent la directive 2010/31/UE. Ces textes sont disponibles sur le site de Bruxelles-Environnement.

Les exigences PEB

Toute unité PEB doit respecter des exigences en fonction de sa nature des travaux, de son affectation et des éventuelles dérogations.

Les procédures PEB à ce stade du projet

- *Transmettre une proposition PEB avec la demande de permis d'urbanisme à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme.*
- *Transmettre une notification PEB de début des travaux au plus tard 8 jours avant le début des travaux :*
  - *à Bruxelles-Environnement dans le cas d'un projet contenant :*
    - *des unités PEB neuves (UN) et/ou des unités PEB rénovées lourdement (URL/UAN)*
    - *des unités PEB de natures des travaux différentes dont au moins une URS*
  - *à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'un projet contenant uniquement des unités PEB rénovées simplement (URS)*
- *Transmettre une déclaration PEB au plus tard 2 mois soit après la réception provisoire des travaux, soit après la fin des travaux :*
  - *à Bruxelles-Environnement dans le cas d'un projet contenant :*
    - *des unités PEB neuves (UN) et/ou des unités PEB rénovées lourdement (URL/UAN)*
    - *des unités PEB de natures des travaux différentes dont au moins une URS*
  - *à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'un projet contenant uniquement des unités PEB rénovées simplement (URS)*

CADRE 1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES

Données du projet

Adresse :	Chaussée d'Haecht, 1716 Haren, 1130
Période réglementaire :	Du 01/01/2023 au 31/03/2024

Demandeur du Permis d'Urbanisme

Nom :	Mr VATANSEVER Yusuf
Numéro de registre national :	68.04.13-007.89
Adresse :	Chaussée d'Haecht, 1716 Haren 1130 - Belgique
Téléphone :	0493 48 28 67
Email :	vayus.68@gmail.com

Architecte

Dénomination	GL-SHAPE ARCHITECT SPRL
Numéro d'entreprise :	0889.411.608
Répresenté(e) par :	Mr Lemaigre Geoffroy
Adresse :	Avenue de la Renardière, 13 . Ohain 1380 - Belgique
Téléphone :	0479 355 581
Email :	geoffroylemaigre@yahoo.fr
Personne de contact :	Anne-France HERTSENS + Omer MOMMAERTS/ COSENUOVE sprl
Coordonnées :	rue de Caturia, 18 - 1380 LASNE - 0475 24 60 97

Conseiller PEB

Nom :	Mr Gosset Serge
Numéro d'agrément :	PEBPP 001 006 395
Adresse :	Avenue Raymond de Meester, 29 bte 8 Woluwe-Saint-Lambert 1200 - Belgique
Téléphone :	+32 476 33 26 67
Email :	sg@home-in-one.be

CADRE 2 : ANALYSE PEB DU PROJET

2.1 Bâtiments et locaux hors réglementation PEB

Des bâtiments ou locaux peuvent être exclus du champ d'application de la réglementation PEB (CoBrACE 2.2.1)

Absence de bâtiments ou de locaux exclus de la réglementation PEB

2.2 Division du projet

Bâtiment Haecht 1716 (338,97 m² plancher)*

Chaussée d'Haecht, 1716 - 1130 Haren

Nom de l'unité PEB	Boite	Affectation	Nature des travaux	Surface plancher (m²)	Surface de déperdition thermique					Toutes les installations techniques sont placées et/ou remplacées
					Totale (m²)	Rénovée neuve-reconstruite		Neuve-Reconstruite		
						m²	%	m²	%	
Appartement n° 3	3	Habitation individuelle	UN	74,76	190,29	-	-	0,00	-	-
Appartement n° 2	2	Habitation individuelle	URL	101,94	108,10	70,31	65,04	44,72	41,37	Oui
Appartement n° 1	1	Habitation individuelle	URL	133,30	299,95	166,65	55,56	49,96	16,66	Oui
Espaces communs	-	Parties Communes	URS	28,97	68,14	29,01	42,57	18,32	26,89	Non

**La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment*

2.3 Surfaces plancher des unités PEB du projet

Surface plancher des unités PEB neuves (UN):	74,76 m²
Surface plancher des unités PEB assimilées à du neuf (UAN):	0,00 m²
Surface plancher des unités PEB rénovées lourdement (URL):	235,24 m²
Surface plancher des unités PEB rénovées simplement (URS):	28,97 m²
Surface plancher totale des unités:	338,97 m²

2.4 Conseiller PEB

Un conseiller PEB est requis et a été désigné pour toutes les unités PEB du projet y compris les URS et pour toutes les étapes PEB du projet.

2.5 Etudes de faisabilité

Une étude de faisabilité est requise

2.6 Biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde

Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, l'autorité délivrante peut déroger de façon totale ou partielle aux exigences PEB (CoBrACE Art. 2.2.4 §4)

Le projet ne comprend pas de bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde.

2.7 Dérogations aux exigences PEB

Les demandes de dérogation peuvent être introduites jusqu'à la notification PEB du début des travaux auprès de Bruxelles-Environnement (CoBrACE Art. 2.2.4 §1 à 3)

Absence de dérogation

2.8 Exigences par unité PEB

Ce tableau présente les exigences à respecter pour chaque unité PEB en fonction des données encodées

Bâtiment Haecht 1716 (338,97 m² plancher)
Chaussée d'Haecht, 1716 - 1130 Haren

Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
Appartement n° 3	UN	●	●	●	●	●	●
Dérogation:		-	-	-	-	-	-
Appartement n° 2	URL	●	-	●	-	●	
Dérogation:		-	-	-	-	-	-
Appartement n° 1	URL	●	-	●	-	●	
Dérogation:		-	-	-	-	-	-
Espaces communs	URS	●	-	-	-	-	
Dérogation:		-	-	-	-	-	-

CADRE 3 - IMPACT PEB SUR LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES

Description des mesures (éléments liés à l'énergie et au climat intérieur) envisagées dans le cadre du COBRACE (Livre 2 Titre 2) ayant un impact sur le respect des prescriptions urbanistiques applicables à la demande de PU

Aucun impact du respect des exigences PEB sur le respect des prescriptions urbanistiques

CADRE 4 - DETAILS DES EXIGENCES PEB POUR LES URS

Pas d'application pour les projets avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont au moins une URS.

CADRE 5 - ANNEXES ET SIGNATURES

Liste des annexes

Néant

Signature

Je soussigné, Mr VATANSEVER Yusuf, déclarant PEB

- déclare avoir pris connaissance des exigences PEB et des procédures PEB d'application
- déclare avoir reçu une étude de faisabilité
- certifie que les **renseignements** repris au présent formulaire sont **authentiques, complets et conformes à la réalité**

Date:

Signature:

Le présent formulaire est à joindre à la demande de permis d'urbanisme